

- ☞ J'apporte ma contribution à construction du cours.
- ☞ Ma rédaction doit être impeccable afin d'être utilisable par les autres membres du groupe.
- ☞ J'ouvre un document collaboratif (par exemple dans google drive) pour verser mon document au pot commun.
- ☞ Le travail terminé j'imprimerai les 4 fichiers (1 par levier d'action) afin d'être en mesure de répondre au questionnaire de fin de séance.

Par quels moyens les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ?

Les services collectifs gratuits

Dossier documentaire à votre disposition :



1 Du revenu primaire au revenu disponible*



2 Différencier la redistribution verticale et horizontale

1/Estimés-vous normal qu'un couple qui a un enfant voie son niveau de vie baisser ? 2/Estimés-vous normal qu'un donne plus à un enfant de riche qu'à un enfant de pauvre ?

Si vous avez répondu « non » à ces deux questions, vous êtes en pleine contradiction. En effet, pour éviter que tous les couples voient leur niveau de vie baisser lorsque l'enfant paraît, il faut verser plus aux couples aisés. De ce fait, la société versera plus à un enfant de riche qu'à un enfant de pauvre. [...] L'égalité verticale est celle à laquelle on pense spontanément, c'est-à-dire l'égalité des revenus. L'égalité horizontale désigne, elle, le fait que des personnes placées « dans la même situation » aient le même niveau de vie. Par exemple, un couple gagnant 4 000 € par mois doit vivre aussi bien qu'un couple avec deux enfants gagnant la même somme. « La redistribution verticale a pour fonction de limiter les inégalités de revenus et de promouvoir la justice sociale. Elle passe par des transferts monétaires des revenus les plus élevés vers les plus faibles. » À l'inverse, « La redistribution horizontale concerne différents domaines, liés à la couverture de risques sociaux : elle est à la base de la protection sociale. »

Gilles Ravoux, « L'égalité, vers la préférence horizontale, ou verticale? », Alternatives économiques, 7 février 2012.

Deux sortes de redistribution



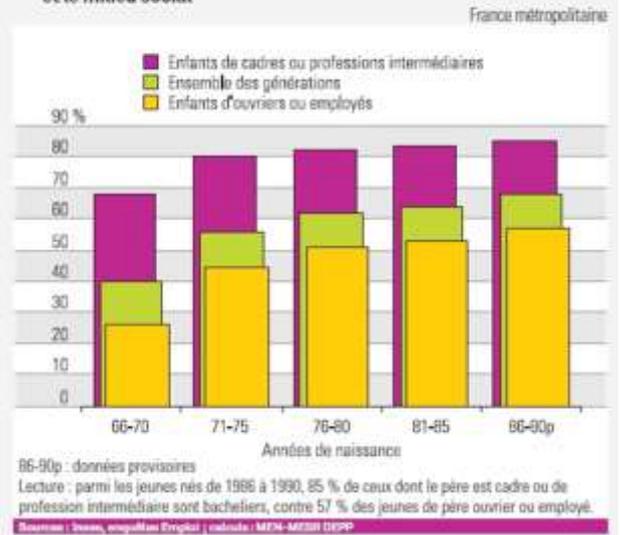
4 Des transferts en nature pour réduire les inégalités*

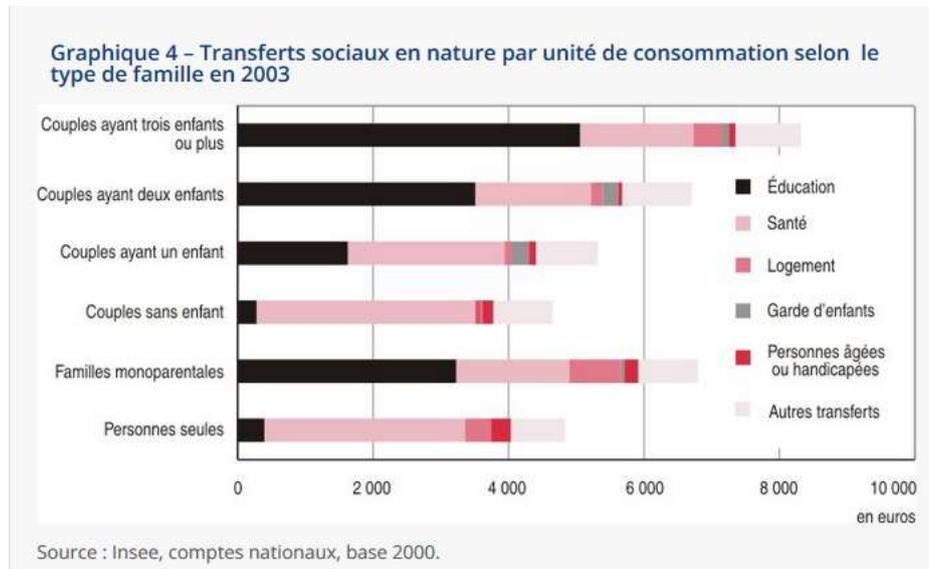
Les communes doivent fournir un socle minimum de services publics : entretien des écoles, de la voirie, cantine scolaire, gestion de l'état civil et délivrance des permis de construire par exemple. Mais elles agissent dans bien d'autres domaines. L'organisation des activités périscolaires, les activités de loisirs pour les jeunes, l'aide aux personnes âgées, l'offre culturelle (médiathèques, conservatoire, salles de spectacles, financements associatifs, etc.), les équipements sportifs, les transports locaux... Tous ces éléments ont un impact sur la réduction des inégalités sociales et culturelles au niveau local. Il faut s'interroger sur l'accès à ces équipements. D'une part, quelle est la politique de tarification ? Certaines communes pratiquent un système de quotient familial avec un tarif qui dépend des ressources du foyer. D'autres accordent des réductions en fonction d'un statut (demandeur d'emploi, allocataire de minima social, personne âgée). [...]

L'accès ne dépend pas seulement du prix. Certaines communes mènent des actions de sensibilisation, d'initiation, (journées portes ouvertes, etc.). L'accès à la culture et aux loisirs passe aussi par le soutien des communes aux associations qui contribuent à maintenir le lien social. L'investissement des communes dans le soutien aux écoles maternelles et élémentaires est essentiel. Non seulement par la qualité des infrastructures et du matériel fourni, mais encore, par les activités extra scolaires proposées [...] les villes qui organisent l'offre de loisirs ou de culture afin qu'un maximum de jeunes en bénéficient contribuent concrètement à la baisse des inégalités.

* Que peuvent faire les communes contre les inégalités ? - Observatoire des inégalités, 2014.

01 Obtention du baccalauréat selon la génération et le milieu social





Ce qui doit apparaître sur votre fiche :

Partie 1 : la présentation du levier d'action

- Une définition de ce qu'est un service collectif gratuit
- Un exemple, vous développerez celui de l'École en mettant en avant
 - le coût par élève
 - le mode de financement
 - l'effet redistributif (horizontal et vertical)
 - son effet attendu sur la justice sociale (mobiliser le chapitre Socio 1.2)
- Un exposé de l'effet des services collectifs gratuits en terme de revenu disponible (en particulier : revenu ajusté qui tient compte des transferts en nature).
- Une petite liste d'autres services collectifs faisant référence à d'autres formes d'inégalités.

Partie 2 : l'observation des effets positifs de la mesure

- Une mesure de l'efficacité des services collectifs en matière d'éducation.
- Une analyse de qui profite le plus des transferts en nature